



Destruction de patrimoine pendant divorce

Par Ivalys101, le 15/05/2013 à 23:04

Bonjour,

Mes parents sont en procédure de divorce mais celle-ci s'éternise, ma mère ne donnant pas suite aux demandes de l'avocate de mon père.

Mon père paie tous les frais (impôts et autres de ma mère (qui est seule dans l'ex domicile conjugal) et il est maintenant dans la logique suivante : ne plus payer les frais et faire saisir tous les biens familiaux pour forcer ma mère à donner suite car lui tout ce qu'il veut est divorcer et il se soucie peu de l'argent.

Ma question est la suivante : Peut-on faire quelque chose lorsque les parents détruisent volontairement ce que les enfants pourraient avoir comme succession dans le futur?

Puis-je avoir un quelconque mot à dire en temps que fils dans cette procédure?

Merci pour vos réponses [smile7]